

# RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

1<sup>er</sup> semestre 2025 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2025)

Mise en ligne le 30/10/2025 à 20h00



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les comptes consolidés du groupe, non audités, pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration lors de sa séance du 25 septembre 2025.

## Compte de résultat consolidé au 30 juin 2025 (en k€) - Présentation analytique

(Sur la base des comptes non audités)

en €'000	30/06/2024	30/06/2025	Variation
Produits raffinés (P2R)	4 742	4 364	(378)
Services portuaires	1 410	1 640	230
Total CA	6 152	6 004	(148)
Marge brute	3 685	3 553	(132)
Taux de marge brute	59,9%	59,2%	
Charges de personnel	(1 575)	(1 619)	(44)
Charges externes	(1 693)	(1 836)	(143)
Impôts & taxes	(107)	(155)	(48)
EBITDA	310	(57)	(367)
Amortissements & Provisions	(692)	(679)	13
Résultat Financier	(520)	(338)	182
Impôt société	107	100	(7)
Résultat Avant Restructuring	(795)	(974)	(179)
Coûts de restructuring du groupe Résultat Net du Groupe	(224) (1 019)	(17) (991)	207 28

Sur le premier semestre 2025, le chiffre d'affaires du groupe s'établit à 6M€, en légère baisse de 2% par rapport au premier semestre 2024.

Dans un contexte de marché plus difficile sur les cours pétroliers (le prix du baril en € a baissé de 16% entre les deux périodes, passant de 77,2€/bbl en 2024 à 65,1€/bbl en 2025), Ecoslops Portugal a réussi à limiter la baisse de son activité Produits raffinés à -8% en augmentant les ventes en volume de 8%, de 10.232 à 11.080 tonnes. La baisse de chiffre d'affaires a également été atténuée par le chiffre d'affaires réalisé sur les services portuaires qui ont quant à eux progressé de 16%.

Le taux de marge brute est à un niveau stable de l'ordre de 59%.

En ce qui concerne les coûts de structure, ces derniers sont passé de 3,4M€ au 30 juin 2024 à 3,6M€ au 30 juin 2025. Cette augmentation provient d'une part de taxes portugaises sur les collectes d'eaux et de déchets (lesquelles sont répercutées aux clients et comprises dans le chiffre d'affaires Services portuaires) et d'autre part par les coûts de maintenance en progression de 0,16M€. A ce titre il convient de préciser que le grand arrêt annuel de maintenance avait été réalisé sur le second semestre 2024 alors qu'il a été anticipé à la fin du premier semestre cette année.

Compte tenu de ces éléments, le groupe enregistre un EBITDA légèrement négatif de 57k€, (contre +310k€ au 30 juin 2024), qui se décompose de la façon suivante :

en €'000	30/06/2024	30/06/2025	Var. k€
Ecoslops Portugal	1 251	863	(388)
Ecoslops Paris & Développement	(941)	(920)	21
EBITDA	310	(57)	(367)

Le résultat financier ressort à -338k€, en amélioration de 182k€ vs le premier semestre 2024. Cette amélioration est liée aux nouvelles modalités de l'emprunt BEI, suite à l'avenant signé dans le cadre du réaménagement de la dette.

L'impôt sur les sociétés représente un produit de 100k€ principalement constitué d'un produit d'impôt de 125k€ relatif au crédit d'impôt recherche.

Après prise en compte de la fin des coûts de restructuration (du groupe et de la dette), le résultat net du groupe ressort à -991k€, à un niveau identique à l'année précédente.

## Bilan consolidé au 30 juin 2025 (en k€)

(Sur la base des comptes non audités)

	31/12/2024	30/06/2025	Var. k€
Immobilisations Incorporelles	632	514	(118)
Immobilisations Corporelles	12 043	11 663	(380)
Immobilisations Financières	677	972	295
Actif Immobilisé	13 352	13 149	(203)
Stocks & Encours	2 402	1 077	(1 325)
Clients	1 188	1 045	(143)
Autres Créances	734	598	(136)
Impôts différés actif	1 694	1 684	(10)
Disponibilités	6 591	5 301	(1 290)
CCA & Charges à répartir	888	954	66
Actif circulant	13 497	10 658	(2 839)
Total ACTIF	26 849	23 807	(3 042)

	31/12/2024	30/06/2025	Var. k€
Capital & Réserves	6 873	3 770	(3 103)
Subvention d'investissement	1 267	1 218	(49)
Résultat Net - Part du groupe	(3 102)	(991)	2 111
Capitaux Propres	5 038	3 997	(1 041)
Avance conditionnée	838	838	0
Prov. Pour Risques&Charges	125	125	0
Dettes Fin.	17 772	16 442	(1 330)
Fournisseurs	1 811	1 146	(665)
Dettes fiscales & sociales	568	494	(74)
Autres dettes	697	765	68
Dettes d'exploitation	3 076	2 405	(671)
Total PASSIF	26 849	23 807	(3 042)

Les éléments notables du bilan arrêté au 30 juin 2025 sont :

- Un endettement net stable à 12 M€, la baisse de trésorerie correspondant au montant de remboursement d'emprunts.
- La baisse des dettes fournisseurs et du niveau de stock, dont le niveau élevé au 31 décembre 2024 était lié à un import de slops réalisé juste avant la clôture annuelle.

## Situation financière et cashflows

Au 30 juin 2025, le Groupe dispose de près de 5,3M€ de trésorerie, dont 4,5M€ de trésorerie disponible (compte tenu de 0,8M€ d'avance conditionnée sur subvention d'investissements) et d'un endettement net de 12,0M€ (inchangé vs le 31 décembre 2024). La variation de trésorerie s'analyse comme suit :

en €'000	30/06/2025
EBITDA *	(57)
Coûts de restructuring	(17)
Impôt	113
Subvention viré au résultat	(63)
Variation du BFR Activité	855
Flux de trésorerie - Activité	831
Acquisition d'immobilisations	(195)
Variation du BFR Investissements	(269)
Flux de trésorerie - Investissements	(464)
Variation d'emprunts France	(590)
Variation d'emprunts Portugal	(499)
Intérêts financiers perçus	46
Intérêts financiers payés	(607)
Flux de trésorerie - Financements	(1 650)
Variation de trésorerie	(1 283)
Trésorerie Ouverture	6 579
Trésorerie Clôture	5 296
Variation	(1 283)

Le cashflow opérationnel ressort à +0,83M€, imputable à la variation de BFR positive liée à la baisse du niveau de stock et des dettes fournisseurs au 30 juin 2025. Pour rappel, un import de slops avait été effectué juste avant la clôture du 31 décembre 2024.

Le cashflow lié aux investissements s'élève à -0,46M€, et se compose des capex de maintenance usuels dans l'activité du groupe.

Enfin, les opérations liées aux financements se soldent par un décaissement net de 1,65M€, intégrant 1,09M€ de remboursement d'emprunts et 0,6M€ d'intérêts sur emprunts.

## Perspectives et développements

Dans un marché des produits pétroliers extrêmement volatile, Ecoslops est concentré sur la réussite des prochaines étapes de son plan stratégique, à savoir :

- Renouvellement de la concession dans le Port de Sines avec GALP
- Sécurisation moyen terme des approvisionnements de l'unité de Sines
- Déploiement de la Scarabox ® (Cameroun, Côte d'Ivoire, autres prospects)

## **ECOSLOPS SA**

## **COMPTES CONSOLIDES**

Du 01/01/2025 au 30/06/2025

## **SOMMAIRE**

1. C	comptes of	consolidés au 30 juin 2025	4
1.1.		Actif (en k€)	
1.2.	Bilan	Passir (en k€)	5
1.3.	Comp	te de rèsultat (en k€)	6
1.4.	Flux d	le trésorerie (en k€)	7
1.5.		aux propres	
	1.5.1.	Variation des capitaux propres (k€)	
	1.5.2.	Eléments financiers dilutifs.	
1.6.	Gains	et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	9
		exes aux états financiers consolidés	
2.1.	Inform	nations générales	. 10
2.2.	. Evène	ements significatifs	. 10
	2.2.1.	Opérations de financement	. 10
	2.2.2.	Suivi de l'impact du conflit russo-ukrainien	
2.3.	Contir	nuité d'exploitation	
2.4.		pales méthodes comptables	
	2.4.1.	Utilisation d'hypothèses et d'estimations	
	2.4.2.	Principe de consolidation	
	2.4.3.	Conversion des états financiers des filiales étrangères	
	2.4.4.	Transactions en devises étrangères	
	2.4.5.	Immobilisations incorporelles.	
	2.4.6.	Immobilisations corporelles	
	2.4.7.	Immobilisations financières	
	2.4.8.	Contrats de location	
	2.4.9.	Instruments financiers dérivés et opérations de couverture	
	2.4.10.	Stocks	
	2.4.11.	Clients et créances d'exploitation	
	2.4.12.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	
	2.4.13.	Frais d'émission des emprunts	
	2.4.14.	Impôts différés	
	2.4.16.	Avance conditionnée	
	2.4.17.	Provisions	
	2.4.17.	Actifs et passifs éventuels	
	2.4.19.	Reconnaissance des revenus	
	2.4.19.	Résultat par action.	
	2.4.20.	Périmètre de consolidation au 30 juin 2025	
	2.4.21.	Informations sectorielles	
2.5.		sur le bilan	
۷.٥.	2.5.1.	Actifs immobilisés Bruts	
	2.5.1.	Amortissements & dépréciations	
	2.5.2.	Créances clients	
	2.5.3. 2.5.4.	Autres créances	
	2.5.4.	Charges constatée d'avance	
	2.5.5. 2.5.6.	<u> </u>	
		Emprunts bancaires et dettes financières	
	2.5.7. 2.5.8.	Echéance des emprunts et dettes financières	
2.6.			
∠.७.		sur le compte de résultat	
	2.6.1.	Détail du chiffre d'affaires	. 20

	2.6.2.	Résultat financier	20
	2.6.3.	Résultat exceptionnel	20
	2.6.4.	Charges d'impôts	20
	2.6.5.	Résultat par action	20
2.7.		informations	
	2.7.1.	Nombre d'actions composant le capital social	21
	2.7.2.	Informations relatives aux parties liées	21
	2.7.3.	Effectifs	21
	2.7.4.	Engagements hors bilan	21
		Rémunération des dirigeants	
		Evènements postérieurs au 30 juin 2025	

# 1. Comptes consolidés au 30 juin 2025

## 1.1. Bilan Actif (en k€)

ACTIF	30-juin-25			Exercice précédent 31-déc24	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Recherche et développement	1 027	972	55	110	-55
Concessions, brevets, droits similaires	6	6	0	0	0
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 464	1 005	459	522	-63
Autres immobilisations corporelles	22 697	11 640	11 057	11 584	-527
Immobilisations en cours	606		606	459	147
Autres participations	620	405	215	215	0
Créances rattachées à des participations non conso.	2 169	1 590	579	305	274
Autres immobilisations financières	178		178	157	21
TOTAL (I)	28 767	15 618	13 149	13 352	-203
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	553		553	2 146	-1 593
Encours de production de biens	524		524	256	268
Avances et acomptes versés sur commandes	9		9	9	0
Clients et comptes rattachés	1 063	18	1 045	1 188	-143
Autres créances	589		589	725	-136
Impôt différé actif	1 684		1 684	1 694	-10
Valeurs mobilières de placement	1 858		1 858	3 565	-1 707
Disponibilités	3 415		3 415	2 898	517
Instruments de trésorerie	28		28	128	-100
Charges constatées d'avance	705		705	614	91
TOTAL (II)	10 427	18	10 409	13 223	-2 814
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	249	0	249	274	-25

## 1.2.Bilan Passif (en k€)

PASSIF	Exercice clos le 30-juin-25	Exercice clos le 31-déc24	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : )	5 190	5 190	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport	38 585	38 585	0
Réserves consolidées	-40 005	-36 903	-3 102
Résultat Net – Part du groupe	-991	-3 102	2 111
Subventions d'investissement	1 218	1 267	-49
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0
TOTAL (I)	3 997	5 037	-1 040
Avances conditionnées	838	838	0
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	125	125	0
Provision pour charges			
TOTAL (III)	125	125	0
Emprunts et dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	16 317	17 301	-984
. Découverts, concours bancaires	5	11	-6
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	120	460	-340
. Associés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 041	1 437	-396
Dettes fiscales et sociales	494	569	-75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	105	374	-269
Autres dettes	765	697	68
Instruments de trésorerie			
TOTAL (IV)	18 847	20 849	-2 001
TOTAL PASSIF (I à V)	23 807	26 849	-3 042

## 1.3. Compte de résultat (en k€)

Compte de Résultat	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation en
	30-juin-25	30-juin-24	
	(6 mois)	(6 mois)	

	France	Exportations	Total	Total	Variation
Production vendue services	0	6 004	6 004	6 152	-148
Chiffre d'affaires Net	0	6 004	6 004	6 152	-148
Production stockée			269	-140	409
Quote part de Subv viré au résultat			63	63	0
Autres produits			110	55	55
Total des produits	d'exploitation (l	)	6 446	6 130	316
Achats matières premières et autre			1 222	1 921	-699
Variation de stock (matières premiè	res et autres appr	rov.)	1 593	350	1 243
Autres achats et charges externes			1 885	1 738	147
Impôts, taxes et versements assimi	lés		155	107	48
Salaires et traitements			1 216	1 172	44
Charges sociales			403	403	0
Dotations aux amortissements sur i	mmobilisations		654	682	-28
Dotation charges à répartir			25	54	-29
Dotations aux provisions sur actif ci			0	0	0
Dotations aux provisions pour risque	es et charges				
Autres charges			29	86	-57
Total des charges	d'exploitation (l	1)	7 182	6 513	669
RESULTAT EXP	OITATION (I-II)		-736	-383	-353
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			700	000	
Autres intérêts et produits assimilés			43	74	-31
Total des produi	ts financiers (V)		43	74	-31
Dotations financières aux amortisse	ements et provisio	ns	0	0	0
Intérêts et charges assimilées	·		381	594	-213
Total des charges	s financières (VI)		381	594	-213
RESULTAT FIN	ANCIER (V-VI)		-338	-520	182
RESULTAT COURANT AVA	NT IMPOT (I-II+I	II–IV+V-VI)	-1 074	-903	-171
Total des produits exceptionnels (VI	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,		1	
Total des charges exceptionnelles (VIII)			17	224	-207
RESULTAT EXCEP	TIONNEL (VII-VI	II)	-17	-223	207
Impôts sur les bénéfices (X)			-100	-107	7
Total des Produ	iits (I+III+V+VII)		6 489	6 205	285
Total des charges (	(II+IV+VI+VII+IX+	X)	7 480	7 224	256
RESULT	AT NET		-991	-1 019	29

## 1.4. Flux de trésorerie (en k€)

20/	nel	2025
- อบ/	וסט	<b>2023</b>

EBITDA *	-57
Coûts de restructuring	-17
Impôt	113
Subvention viré au résultat	63
Variation du BFR Activité	765
Flux de trésorerie - Activité	867
Acquisition d'immobilisations	-231
Variation du BFR Investissements	-269
Flux de trésorerie - Investissements	-500
Variation d'emprunts France	-590
Variation d'emprunts Portugal	-499
Flux intercos	0
Intérêts financiers perçus	46
Intérêts financiers payés	-607
Flux de trésorerie - Financements	-1 650
Variation de trésorerie	-1 283
Trésorerie Ouverture	6 579

Trésorerie Ouverture	6 579
Trésorerie Clôture	5 296
Variation	-1 283

<sup>\*</sup> EBITDA : Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et provisions

L'analyse des flux de trésorerie est explicitée dans le rapport d'activité.

## 1.5. Capitaux propres

## 1.5.1. Variation des capitaux propres (k€)

			Intérêts	Total capitaux			
	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net	Subvention d'invest.	minoritaires	propres
Situation au 31 décembre 2018	4 403	33 016	(15 822)	(1 500)	2 320		22 418
Augmentation de capital	28	202					230
Affectation du résultat			(1 500)	1 500			0
Autres variations			(1)		(569)	1 250	679
Résultat 31 décembre 2019				(1 650)		(41)	(1 691)
Situation au 31 décembre 2019	4 432	33 218	(17 323)	(1 650)	1 751	1 208	21 636
Augmentation de capital	4	(4)					0
Affectation du résultat			(1 650)	1 650			0
Autres variations					(97)		(97)
Résultat 31 décembre 2020				(5 067)		(74)	(5 142)
Situation au 31 décembre 2020	4 436	33 214	(18 973)	(5 067)	1 654	1 134	16 397
Augmentation de capital	725	5 400					6 125
Affectation du résultat			(5 067)	5 067			0
Autres variations					(97)		(97)
Résultat 31 décembre 2021				(3 720)		(544)	(4 264)
Situation au 31 décembre 2021	5 161	38 614	(24 040)	(3 720)	1 556	590	18 160
Augmentation de capital	20	(20)					0
Affectation du résultat			(3 720)	3 720			0
Autres variations					(96)		(34)
Résultat 31 décembre 2022				(1 793)		(667)	(1 317)
Situation au 31 décembre 2022	5 181	38 594	(27 761)	(1 793)	1 460	(77)	15 604
Augmentation de capital	4	(4)					0
Affectation du résultat			(1 793)	1 793			0
Autres variations			5		(96)	(5)	(96)
Résultat 31 décembre 2023				(7 353)		(695)	(8 048)
Situation au 31 décembre 2023	5 185	38 590	(29 549)	(7 353)	1 364	(777)	7 460
Augmentation de capital	5	(5)					0
Affectation du résultat			(7 353)	7 353			0
Autres variations					(97)	777	680
Résultat 31 décembre 2024				(3 102)			(3 102)
Situation au 31 décembre 2024	5 190	38 585	(36 903)	(3 102)	1 267	•	5 038
Affectation du résultat			(3 102)	3 102			0
Autres variations					(49)		(49)
Résultat 30 juin 2025				(991)			(991)
Situation au 30 juin 2025	5 185	38 585	(40 005)	(991)	1 218	-	3 997

## 1.5.2. Eléments financiers dilutifs

Au 30 juin 2025, il existe 1 plan d'attribution gratuite d'actions et 1 plan d'attribution de BSPCE non échus, autorisés par le Conseil d'administration du 20 février 2023. Les caractéristiques initiales de ces 2 plans sont les suivantes :

Plan	Date d'attribution par le	Nombre	Date d'attribution	Fin de période de
	Conseil d'Administration	d'actions	définitive	conversation
AGA	20/02/2023	37 400	30/06/2026	30/06/2026
2023-1				
BSPCE	20/02/2023	34 400	30/06/2027	30/06/2027
2023-1				
Total		71 800		

Compte tenu des conditions d'attribution, et notamment la condition de présence, le nombre d'actions nouvelles susceptibles d'être émises, au 30 juin 2025, s'élevait à 56 400 actions, soit un capital potentiel de 1,09% (sur une base non diluée).

Tableau de synthèse des instruments dilutifs au 30 juin 2025 :

	Nombre	Nombre d'actions pouvant être souscrites (post division du nominal)
Actions gratuites 2023-1	37 400	37 400
BSPCE 2023-1	34 400	34 400
Total	71 800	71 800

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L.225-197-1 du code de commerce, le Conseil d'administration a décidé que le Président Directeur Général devrait conserver au nominatif 10% des actions qui lui sont attribuées gratuitement jusqu'à la cessation de ses fonctions de dirigeant mandataire social.

## 1.6. Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Aucun gain ni perte n'a été comptabilisé en capitaux propres.

## 2. Notes annexes aux états financiers consolidés

## 2.1. Informations générales

Ecoslops (« la société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») exercent leur activité dans le domaine de la collecte et du traitement des résidus hydrocarburés issus des navires. Les filiales Ecoslops Côte d'Ivoire et Cleanwater sont sans activité.

La société Ecoslops SA (mère du groupe) est une société par actions dont le siège social est au 5 rue de Chazelles 75017 Paris et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Paris sous le numéro Paris B 514 197 995.

Les titres de la société sont cotés sur le marché Euronext Growth depuis le 20 février 2015.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2025.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2025 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, selon les principes définis par le Règlement ANC 2020-1 du 6 mars 2020, relatif aux comptes consolidés des entreprises commerciales.

## 2.2. Evènements significatifs

#### 2.2.1. Opérations de financement

L'accord obtenu de la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») et de Bpifrance en avril dernier, avant l'arrêté des comptes 2024, pour le réaménagement de la dette, a été formalisé par un avenant en date du 25 avril 2025. Les principaux termes de cet avenant sont les suivants :

- BPI France : maturité au 30 avril 2026 reportée au 30 avril 2028. Pas de modification du taux d'intérêt.
- BEI : maturité du 30 juin 2027 étalée jusqu'au 30 juin 2030. Le taux d'intérêt de la BEI (TRI) était constitué d'un taux fixe et d'un « royalty interest ». Dans le cadre de l'accord, le « royalty interest » est supprimé (seul reste le taux fixe), à compter de l'échéance du 30 juin 2024 incluse. En contrepartie, la BEI bénéficie d'une clause d'excess-cash en 2031 par laquelle elle pourra percevoir le 30 juin 2031, 50 % de la trésorerie nette figurant au bilan audité d'Ecoslops arrêté au 31 décembre 2030, après déduction d'un seuil minimum opérationnel d'un million d'euros (1.000.000 €), et dans la limite d'un montant plafonné à deux millions trois cent mille euros (2.300.000 €).

Le détail des maturités à la date de clôture des comptes ainsi qu'à l'issue de la signature de l'accord est fourni dans le détail des postes de l'annexe.

## 2.2.2. Suivi de l'impact du conflit russo-ukrainien

Le groupe précise qu'il n'a à ce jour, de façon directe ou indirecte, aucune activité, ni ressources liées à ces territoires et qu'aucun élément n'est de nature à remettre en cause la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs du groupe.

Par ailleurs, il est important de souligner que ce conflit a des répercussions importantes sur les marchés de l'énergie, dont celui des marchés pétroliers, sur lequel est présent le groupe. Le business model du groupe étant tourné vers la production de combustibles issus de déchets d'hydrocarbures, les variations des marchés pétroliers ont un impact à la fois sur les achats et les ventes. Afin de se prémunir des variations importantes du Brent entre le moment où sont faits les achats et les ventes, le groupe met en place des contrats de swap, afin de garantir un niveau de marge conforme au business model.

## 2.3. Continuité d'exploitation

Compte tenu de la situation financière du groupe, assainie après la cession d'Ecoslops Provence, et des perspectives commerciales, notamment sur la Scarabox, le principe de continuité d'exploitation est approprié pour la clôture des comptes au 30 juin 2025.

## 2.4. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France (Règlement ANC 2020-1 du 6 mars 2020).

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique.

## 2.4.1. Utilisation d'hypothèses et d'estimations

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- L'évaluation des actifs corporels
- Le niveau d'activité future
- Les dépréciations d'actifs circulants

Changement d'estimation comptable :

Il n'y a eu aucun changement au cours de l'exercice.

#### 2.4.2. Principe de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50% des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes bilanciels et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées.

La consolidation est réalisée à partir des comptes clos au 30 juin 2025.

## 2.4.3. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les sociétés consolidées établissent leurs comptes en euros, à l'exception de la filiale Koleo Energy SAS qui les établit en FCFA et qui sont convertis en euros.

## 2.4.4. Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères, s'il en existe, sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat.

### 2.4.5. Immobilisations incorporelles

#### 2.4.5.1. Principes

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique.

#### 2.4.5.2. Ecart d'acquisition

Il n'existe pas d'écart d'acquisition à la clôture de l'exercice.

## 2.4.5.3. Coûts de développement

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés en immobilisations incorporelles selon la méthode préférentielle. Les frais de recherche et de développement correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise pour son propre compte. Ils sont inscrits à l'actif dès lors qu'ils remplissent simultanément les conditions suivantes :

- le projet en cause est nettement individualisé,
- le projet a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale,
- le coût du projet peut être distinctement établi.

Les frais correspondant au temps passé sur le projet P2R - OW2P par les salariés ont été immobilisés sur l'exercice 2014. L'évaluation a été calculée sur la base du coût horaire et des frais directement liés au projet. Ils sont amortis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 sur une durée de 5 ans. Au 30 juin 2024 ces frais sont amortis à 100%.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a immobilisé les frais d'études détaillées générales relatifs à la Scarabox pour un montant de 550 k€. Ces derniers sont amortis sur 5 ans. Au 30 juin 2025, la valeur nette de ces frais d'études est de 55 k€.

## 2.4.5.4. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées du droit d'entrée versé à CLT pour bénéficier de la sous concession du site de Sines au Portugal et de logiciels qui sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation prévue.

Le droit d'entrée versé à CLT est amorti linéairement sur 15 ans. Les logiciels sont enregistrés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

#### 2.4.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les frais intercalaires et les dépenses financières engagés dans le cadre de ces immobilisations ne sont pas comptabilisés à l'actif. Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

Matériels de bureau et informatiques : 3 à 5 ans
Mobiliers : 10 ans

Les installations P2R au Portugal ont été mises en service en décembre 2014. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée de vie réelle de chaque composant :

Etudes, Engineering, Consulting (1)	15 à 30 ans
Génie civil	40 ans
Bâtiments	40 ans
Four tubulaire	15 ans
Matériel centrifugation	15 ans
Echangeurs de chaleur	15 ans

Autres équipements	10 ans
Réservoirs	30 ans
Tuyauterie	30 ans
Instrumentation Electricité	30 ans
Unité Pilote	5 ans
Structure métallique	30 ans
Autres	3 à 15 ans
Unité traitement des eaux	15 ans
Unité séparation	15 ans
Général	15 ans

#### 2.4.7. Immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements sont comptabilisés à leur valeur nominale et dépréciés si un risque de non recouvrement est constaté.

#### 2.4.8. Contrats de location

Les contrats de location sont immobiliés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est-à-dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif.

Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dette financière. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

## 2.4.9. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe est amené à gérer les risques de marché liés aux variations des cours du Brent en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de cours de matières premières. Ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et produits des opérations couvertes, en l'occurrence dans le résultat d'exploitation.

Sur le premier semestre 2025, et au 30 juin 2025, les contrats de couverture de matières premières ayant été souscrits sont les suivants (en k€):

Instrument	Date début	Date Fin	Indice	Qté	Notionnel €	Juste valeur €	Ecart (impact P&L)	Comptabilisé au résultat 2025
Swap	01/01/2025	31/01/2025	ICE-Brent	4 000	289 k€	303 k€	(13) k€	Oui
Swap	01/02/2025	28/02/2025	ICE-Brent	4 000	289 k€	288 k€	1 k€	Oui
Swap	01/03/2025	31/03/2025	ICE-Brent	4 000	289 k€	265 k€	25 k€	Oui
Swap	01/04/2025	30/04/2025	ICE-Brent	5 000	331 k€	298 k€	33 k€	Oui
Swap	01/05/2025	31/05/2025	ICE-Brent	5 000	331 k€	283 k€	48 k€	Oui
Swap	01/07/2025	31/07/2025	ICE-Brent	1 000	62 k€	57 k€	5 k€	Non
Swap	01/08/2025	31/08/2025	ICE-Brent	1 000	62 k€	56 k€	7 k€	Non

#### 2.4.10. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de production, qui est constitué du prix d'achat, des frais accessoires et autres charges directement et indirectement attribuables à la production des stocks.

Une provision pour dépréciation est calculée lorsque la valeur vénale du bien considéré est inférieure à la valeur nette inscrite au bilan.

#### 2.4.11. Clients et créances d'exploitation

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

#### 2.4.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit. La trésorerie s'élève au 30 juin 2025 à 5,3 M€. La trésorerie disponible s'élève quant à elle à 4,5 M€, compte tenu de 0,8 M€ d'avance sur subvention d'investissement reçue sur la filiale Koleoptech (cf § 2.4.16). Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement composées de dépôts à terme avec des maturités courtes.

## 2.4.13. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés. Compte tenu du réaménagement de la dette BEI, ces frais d'émission sont désormais amortis jusqu'à la date du 30 juin 2030, nouvelle échéance suite au réaménagement de la dette.

#### 2.4.14. Impôts différés

Les impôts différés résultent des éléments suivants :

- décalages temporaires entre comptabilité et fiscalité
- retraitements et éliminations imposés par la consolidation
- déficits fiscaux reportables dont l'imputation sur les bénéfices futurs est probable

## 2.4.15. Avantages accordés au personnel

## 2.4.15.1. Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

#### 2.4.15.2. Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations. Ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. Les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Régimes à prestations définies : les indemnités de fin de carrières ne sont pas comptabilisées compte tenu de leur caractère non significatif.

#### 2.4.15.3. Autres avantages à long terme

Il n'existe aucun avantage à long terme.

#### 2.4.15.4. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées lors de la mise en œuvre d'une procédure. Lorsqu'il s'agit d'une supression de poste dans le cadre d'une restructuration de caractère majeur et inhabituel, la charge correspondante est comptabilisée en résultat exceptionnel. Dans tous les autres cas, la charge est enregistrée en charge d'exploitation.

#### 2.4.16. Avance conditionnée

La filiale Koleoptech a été créée en 2021 dans la perspective de développer et favoriser, sur le territoire français, l'industrialisation, l'exploitation et la R&D liées au développement de la Scarabox. A ce titre, la société a déposé en juin 2021 un dossier lors de l'AAP (« Appel A Projet ») lancé par l'Etat dans le cadre du Programme « France Relance ». Ce projet ambitieux, représentant un investissement de 11,4 M€, a reçu l'approbation du Programme « France Relance » et a donc été allocataire d'une subvention d'investissements de 3.351 k€. La société Koleoptech a perçu le 20 janvier 2022 un montant de 838 k€, correspondant à une avance de 25% de cette subvention. Au 30 juin 2025, ce programme d'investissement est toujours à l'état de projet, susceptible de modifications et d'ajustements rendus nécessaires par les réalités opérationnelles. Pour cette raison, et appliquant le principe de prudence, la société n'a pas reconnu dans ses comptes de revenu ou de fonds propres liés à cette subvention, celle-ci étant susceptible d'être soit remise en cause, soit ajustée en fonction des décisions futures d'investissements. Au bilan, cette avance reçue est inscrite en avance conditionnée.

#### 2.4.17. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

#### 2.4.18. Actifs et passifs éventuels

Il n'existe ni actifs ni passifs éventuels au 30 juin 2025.

#### 2.4.19. Reconnaissance des revenus

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de la vente de carburant, des services rendus aux navires (collecte de résidus hydrocarburés, fourniture d'eau), de vente de vapeur aux industries du port. Les taxes sur le chiffre d'affaires propres à certains pays sont déduites du chiffre d'affaires. Pour ce type de revenus, le chiffre d'affaires est reconnu à la date de transfert de propriété, qui correspond à la date de livraison ou la date d'exécution de la prestation de sevices.

La réalisation des contrats de vente de la Scarabox s'échelonnant sur plusieurs exercices (contrat à long terme) est reconnue selon la méthode de l'avancement.

#### 2.4.20. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué inclut au dénominateur le nombre de titres potentiellement à créer (Cf. § 2.6.5).

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur à la valeur des capitaux propres.

2.4.21.	Périmètre	de co	nsolidatio	n au 3	30 juin	2025
---------	-----------	-------	------------	--------	---------	------

ENTREPRISES	SIEGES	N° SIREN	% CONTROLE	% INTERET	METHODE
Ecoslops SA	5, rue de Chazelles 75017 Paris	514 197 995	100 %	100 %	I.G.
Ecoslops Portugal SA	Edificio ZILS – Monte Feio Apartado 138 7521-902 SINES Portugal	508 816 777	100 %	100 %	I.G.
Koleo Energy CI	Carrefour Antenne, Riviera M'Badon, Lot 134A, Cocody Abidjan 01 CÔTE D'IVOIRE	CI-2024-0018872W	100 %	100 %	I.G.
Koleoptech SAS	5, rue de Chazelles 75017 Paris	899 798 615	100 %	100 %	I.G.
Cleanwater LTD (1)	Edificio ZILS – Monte Feio Apartado 138 7520-064 SINES Portugal	509 942 423	100 %	100 %	Non Consolidé
Ecoslops Côte d'Ivoire SA (1)	Abidjan Zone Industrielle de Vridi Rue de la pointe des fumeurs 06 BP 2593 Abidjan 06	CI-ABJ-2014-B- 4237	60%	60%	Non Consolidé

(1) Ces deux sociétés sont sans activité en 2025.

Variation du périmètre de consolidation :

Il n'y a pas eu de variation du périmètre de consolidation sur le 1er semestre 2025.

Filiales et participations (données en k€ au 30/6/2025)	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote- part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	C.A. H.T. du 1 <sup>er</sup> semestre 2025	Résultat du 1 <sup>er</sup> semestre 2025	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
ECOSLOPS Portugal SA	6 325	(2)	100%	8 870	8 870	2 100	6 004	54	0
KOLEO ENERGY CI	15	(1)	100%	15	15	125	-	(1)	0
KOLEOPTECH	10	4	100%	10	10	-	-	8	0
CLEANWATER	10	(6)	100%	10	10	-	-	-	0
ECOSLOPS COTE D'IVOIRE (2)	15(1)	0	60%	9 (1)	7 (1)		NC	NC	0
VALTECH ENERGY (3)	1 159	(304)	17%	600	198	2 169	400	-259	0

- (1) Dont 7k€ de versement restant à effectuer.
- (2) Ecoslops Cote d'Ivoire n'a pas encore d'activité.
- (3) Pour Valtech Energy, les dernières informations financières disponibles sont celles de l'année entière 2024. Les prêts et avances consenties au 30 juin 2025 par Ecoslops SA sont constitués du crédit vendeur pour 1.590 k€ (cf §2.5.1, étant précisé que ce crédit vendeur est déprécié à 100%) et du compte courant d'associé pour 579 k€ (cf §2.5.1).

#### 2.4.22. Informations sectorielles

Ecoslops distingue 3 sources de revenus :

- La vente de produits raffinés (Essence, Naphta, Gasoil, Fuel et Bitume léger)
- La vente de services portuaires (au Portugal uniquement)
- La vente d' équipements industriels (Scarabox).

La décomposition du chiffre d'affaires est présentée au §2.6.1.

### 2.5. Notes sur le bilan

### 2.5.1. Actifs immobilisés Bruts

#### Immobilisations incorporelles

Nature des biens immobilisés (k€)	Début	Acquisition	Cession	Virement	Valeur Fin
Frais de R&D P2R – Scarabox	1 027				1 027
Logiciels Ecoslops France	6				6
Droit d'entrée CLT (1)	500				500
Autres immos incorp.Ecoslops Portugal	964				964
Total immobilisations incorporelles	2 497				2 497

(1) La société Ecoslops Portugal SA a signé le 20 août 2012 un contrat de sous concession avec la société CLT (Companhia Logistica de Terminals Maritimo SA), lui conférant pour une durée de 15 ans l'exclusivité de la collecte et du traitement des résidus liquides hydrocarburés dans le port de Sines, au Portugal. Conformément à ce contrat, Ecoslops Portugal SA a versé à CLT un droit d'entrée de 500 000 €.

Ecoslops Portugal SA verse également un loyer annuel pour l'utilisation des installations et du terrain. Les loyers versés à CLT dans le cadre de ce contrat sont couverts par une garantie bancaire (Cf. § 2.7.4).

## Immobilisations corporelles

Nature des biens immobilisés (k€)	Début	Acquisition	Cession	Virement	Valeur Fin
Immobilisations non industrielles -France	108	8			116
Immobilisations en Cours	459	147			606
Immobilisations Portugal	22 581				22 581
Total immobilisations corporelles	23 148	155	-		23 303

#### Immobilisations financières

Nature des biens immobilisés (k€)	Début	Acquisition	Cession	Virement	Valeur Fin
Participations non consolidées	620				620
Créance rattachée aux participations	1 895	7		267	2 169
Autres immobilisations financières	157	39	18		178
Total immobilisations financières	2 672	313	18	267	2 967

Les titres de participations non consolidées se décomposent en 600k€ pour Valtech Energy (17% du capital de la société), 10 k€ pour Cleanwater et 10 k€ pour Ecoslops Côte d'Ivoire.

La créance rattachée aux participations de 2 169 k€ correspond d'une part au crédit vendeur accordé à Valtech Energy, pour un montant de 1.590 k€. Ce montant sera exigible lorsque la société Valtech Energy aura remboursé son crédit bancaire. Compte tenu du retard du client dans ce projet, ce crédit vendeur est provisionné à 100%. D'autre part, ce montant inclut un montant de 579 k€ (dont 267 k€ qui étaient classés en actif circulant au 31 décembre 2024) d'avances en compte courant.

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées de 100 k€ de caution versée sur l'emprunt BPI et de dépôts et cautionnements (qui se répartissent en 28 k€ pour la France, 11 k€ pour le Portugal et 39k€ pour la Côte d'ivoire).

## 2.5.2. Amortissements & dépréciations

Amortissements (k€)	Début	Dotations	Virement/Cession	Valeur Fin
Droit d'entrée (1)	402	17		419
Autres immobilisations incorporelles	1 462	102		1 564
Autres immobilisations incorporelles	1 865	119	-	1 983
Immobilisations corporelles	11 105	535		11 640
Immobilisations corporelles	11 105	535		11 640
Titres Ecoslops Côte d'Ivoire	3			3
Titres Valtech Energy	402			402
Créance rattachée/crédit vendeur Valtech	1 590			1 590
Immobilisations financières	1 995	-	-	1 995
TOTAL	14 965	654	-	15 619

(1) Le droit d'entrée est amorti linéairement sur 15 ans, durée initiale de la sous-concession.

#### 2.5.3. Créances clients

Créances clients (k€)	30/06/2025	A moins d'un an	A plus d'un an
Clients	1 045	1 045	-
Total	1 045	1 045	-

Au 30 juin 2025, le montant des créances clients est à moins d'un an pour un montant de 1 045 k€.

## 2.5.4. Autres créances

Autres créances (k€)	30/06/2025	A moins d'un an	A plus d'un an
CIR 2024	274	274	-
CIR 2025	125		125
TVA	174	174	
Impôt Portugal	2	2	
Autres	14	14	
Total	589	464	125

Au 30 juin 2025, le montant brut des autres créances est de 589 k€, dont 464 k€ à moins d'un an et 125 k€ à plus d'un an.

## 2.5.5. Charges constatée d'avance

Au 30 juin 2025, les charges constatées d'avance s'élèvent à 705 k€. Celles-ci sont principalement de deux natures :

- Charges constatées d'avance sur charges opérationnelles ordinaires : 143 k€ (principalement loyers, assurances,...)
- Charges constatées d'avance sur projets : 562 k€. Ces dernières concernent les coûts engagés dans le cadre du déploiement commercial de la Scarabox, et se rattachent principalement au projet en Côte d'Ivoire.

## 2.5.6. Emprunts bancaires et dettes financières

Emprunts bancaires (k€)	31/12/2024	Souscription	Remboursement	30/06/2025
ESA – Bque Européenne d'Inv.	9 000		500	8 500
ESA – BPI	600			600
EPSA – Banques Portugaises	7 466	1 500	1 749	7 217
Découvert bancaire	11		9	5
Intérêts courus / emprunts	234		234	0
Total	17 311	1 500	2 492	16 322

Autres dettes financières (k€)	31/12/2024	Souscription	Remboursement	30/06/2023
ESA – Région PACA	210		90	120
EPSA – IAPMEI (1)	250		250	-
Total	460		340	120

## 2.5.7. Echéance des emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières (k€)	Total	<31/12/2025	2026	2027	2028	2029	>2029
Emprunt ESA - BEI	8 500		500	2 000	2 000	2 000	2 000
Emprunt ESA - BPI	600	171	171	171	86		
Emprunt ESA- Région PACA	120	40	80				
Banques Ecoslops Portugal	7 217	1 118	2 155	1 855	1 269	546	274
Int. courus/découvert/autres	5	5					
Total	16 442	1 334	2 906	4 026	3 355	2 546	2 274

Comme indiqué dans les faits significatifs, Ecoslops SA a obtenu en avril 2025 un accord de la BEI et de Bpifrance sur le réaménagement de la dette. Cet accord a donné lieu à la signature d'un avenant le 25 avril 2025. L'échéancier ci-dessus reflète les maturités d'emprunts désormais en vigueur.

Les taux d'emprunts sont les suivants :

Emprunts et dettes financières (k€)	Taux fixe	Taux variable
Emprunt ESA – BEI	5%	Clause d'excess cash en 2031
Emprunt ESA – BPI	2,17%	-
Emprunt ESA- Région PACA	0%	-
Banques commerciales - Ecoslops Portugal	ı	Euribor +1,0/2,0%

## 2.5.8. Dettes fiscales et sociales et autres dettes

Dettes fiscales et sociales (k€) (1)	30/06/2025	31/12/2024	Variation
Personnel	347	323	24
Organismes sociaux	130	185	-55
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5	24	-19
Autres Impôts et taxes	36	37	-1
Impôt différé passif	354	368	-14
Fonds Azul (Portugal)	387	329	58
Total	1 259	1 266	-7

## 2.6. Notes sur le compte de résultat

#### 2.6.1.Détail du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par secteur (k€)	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Vente de Produits Raffinés	4 364	4 742	-8%
Services portuaires (Sines)	1 640	1 410	+16%
Autres	-	-	
TOTAL	6 004	6 152	-2%

#### 2.6.2. Résultat financier

(k€)	30/06/2025	30/06/2024
Produits financiers / placements	43	74
Intérêts sur emprunts	- 381	- 594
TOTAL	- 338	- 520

A l'exception de l'emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), les emprunts souscrits portent intérêts à des taux proches de Euribor +1,0%/+2%. Concernant l'emprunt BEI, celui-ci est rémunéré au taux fixe de 5%.

## 2.6.3. Résultat exceptionnel

Le groupe adopte dans ses comptes consolidés la même définition du résultat exceptionnel que celle introduite par le règlement n°2022-06 de l'ANC, adopté en novembre 2022 et dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. A ce titre, les charges exceptionnelles enregistrées sur le premier semestre 2025 ne concernent que des coûts liés à la restructuration du groupe et de sa dette, laquelle était considérée comme un événement majeur et inhabituel.

2.6.4. Charges d'impôts

(k€)	30/06/2025	30/06/2024
Crédit d'impôt Recherche	- 125	- 145
Charge d'impôts	15	38
Impôts différés	10	-
TOTAL	-100	-107

## 2.6.5. Résultat par action

	30/06/2025	30/06/2024
Résultat part du groupe	- 991 k€	- 1 019 k€
Nombre d'actions	5 189 566	5 184 626
Résultat de base Part du groupe par action	-0,19 €	-0,20 €
Résultat dilué par action (1)	-0,19€	-0,20 €

(1) Le résultat dilué par action, du fait de la perte de l'exercice, est identique au résultat de base par action.

## 2.7. Autres informations

#### 2.7.1. Nombre d'actions composant le capital social

Au 30 juin 2025, le capital est constitué de 5 189 566 actions. Toutes les actions sont intégralement libérées. Au 30 juin 2025 Ecoslops SA détient 7 869 de ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu le 28 Juin 2018 avec PORTZAMPARC.

#### 2.7.2. Informations relatives aux parties liées

Les transactions qui ont lieu entre les parties liées sont de nature commerciale. Elles sont réalisées dans les conditions normales d'exploitation.

Les avances en compte courant sont rémunérées.

Les transactions entre les sociétés intégrées ont été neutralisées dans les comptes consolidés.

#### 2.7.3. Effectifs

La répartition de l'effectif moyen en équivalent temps plein est la suivante :

Par Société	30/06/2025	30/06/2024
ECOSLOPS Paris	7.3	8.5
ECOSLOPS Portugal	39.0	39.0
Total	46.3	47.5

### 2.7.4. Engagements hors bilan

#### Cautions données

- Caution de 700 000 € au profit de CLT dans le cadre de la sous-concession au Portugal ;

Engagements donnés dans le cadre des financements bancaires :

- Financement de 10 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissement (l'endettement au 30 juin 2025 est de 8,5 M€) : Nantissement des comptes bancaires de Ecoslops SA.
- Dans le cadre de l'avenant signé pour le réaménagement de la dette, la BEI bénéficie d'une clause d'excess-cash au titre de laquelle elle pourra recevoir, le 30 juin 2031, 50% de la trésorerie nette figurant au bilan audité d'Ecoslops arrêté au 31 décembre 2030, après déduction d'un seuil minimum opérationnel de 1.000.000 €, et dans la limite d'un montant plafonné à 2.300.000 €. Par ailleurs, Ecoslops SA s'engage à s'abstenir de procéder à tout versement de dividendes et à toute opération de fusion-acquisition sans l'accord préalable de la BEI.

## 2.7.5. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Il n'existe aucun autre avantage (avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat, paiements en actions) au 30 juin 2025.

#### 2.7.6. Evènements postérieurs au 30 juin 2025

Néant